

"La France a besoin d'un grand plan vélo"

22h30 , le 21 avril 2018, modifié à 18h04 , le 22 avril 2018

TRIBUNE - Estimant que "le tout-voiture est dans une impasse", plus de 200 parlementaires appellent le gouvernement à mettre en place un plan vélo.

"Nous avons vingt ans de retard par rapport à d'autres pays européens." Plus de 200 parlementaires interpellent l'Etat sur la place du vélo dans le pays. Dans une tribune que publie le JDD dimanche, ils appellent à un "déploiement de voies cyclables" qui, selon eux, "résorbera des 'zones blanches' de la mobilité". Parmi les signataires de ce texte, initié par le député Matthieu Orphelin (LREM), des élus de tous bords comme Barbara Pompili (LREM), Delphine Batho (PS), Sophie Auconie (UDI), Adrien Quatennens (France insoumise) ou encore Sébastien Leclerc (LR).

Oui, le vélo est un vrai moyen de transport. Non, il n'est pas limité aux citoyens, mais il est aussi pertinent, pour certains déplacements, dans les territoires périurbains et ruraux. Oui, il est grand temps de le mettre au cœur de la mobilité du quotidien! Nous, parlementaires de sensibilités politiques variées mais rassemblés par la conviction que le vélo est un mode de déplacement d'avenir, appelons le gouvernement à mener un grand plan vélo dans le cadre de la future loi d'orientation des mobilités. Le vélo ne présente que des bénéfices : simple d'utilisation, peu onéreux, rapide, pratique, en phase avec son époque, s'adressant à tous sans distinction sociale ou géographique et bon pour la santé.

Les collectivités locales prennent aujourd'hui une large part mais ne peuvent pas porter à elles seules cet enjeu national. Le développement du vélo croise de nombreux enjeux nationaux et locaux : l'accès à la mobilité pour tous, la lutte contre l'enclavement, la solidarité, la santé, l'accès à l'emploi, l'optimisation des infrastructures, la décongestion et la lutte contre le réchauffement climatique. Nous avons vingt ans de retard par rapport à d'autres pays européens. En France, la part modale du vélo est de moins de 3% (contre 26% aux Pays-Bas, 19% au Danemark et 10% en Allemagne) et plus de deux tiers des déplacements domicile-travail de moins de 5 kilomètres sont encore faits en voiture!

Résorber les "zones blanches"

Le tout-voiture est aujourd'hui dans une impasse, dans un contexte de saturation des routes, de la hausse du prix des carburants et de la nécessaire réduction des émissions de CO2. Face à ces défis, le vélo est une solution de transport, pour bon nombre de déplacements, qu'il ne faut plus négliger comme alternative à la voiture individuelle. Une volonté des pouvoirs publics d'investir dans des infrastructures est essentielle afin de développer l'usage du vélo. Nous souhaitons ainsi le développement de liaisons dites "autoroutes vélo" entre différents pôles de vie sur un même territoire. Entre deux bourgs distants de quelques kilomètres, une piste cyclable sans coupures à côté d'une -

départementale n'est pas une utopie. Nous sommes également convaincus que les gares doivent devenir des pôles d'échanges multimodaux. Le déploiement d'infrastructures dédiées contribuera à la résorption des "zones blanches" de la mobilité dans certains territoires aujourd'hui en marge.

"

Un jeune sur quatre a refusé en 2017 un emploi ou une formation faute de moyen de transport : ce n'est pas acceptable!

"

Pour déployer ces infrastructures dans nos territoires, le Conseil d'orientation des infrastructures a préconisé la mise en place d'un plan vélo de 350 millions d'euros sur quatre ans. Cette enveloppe financière, engagement fort à retranscrire dans la future loi d'orientation des mobilités, serait à la hauteur du retard accumulé. Nous souhaitons la mise en place d'appels à projets réguliers qui permettront aux petites communes de se mobiliser. Le vélo est à mettre au cœur de la mobilité quotidienne, tant professionnelle que sociale. Sept millions d'actifs sont actuellement en situation de "précarité mobilité", ce qui se traduit par une exclusion du marché du travail en l'absence de solutions de transport. Ainsi, un jeune sur quatre a refusé en 2017 un emploi ou une formation faute de moyen de transport : ce n'est pas acceptable!

Généraliser l'indemnité kilométrique vélo

La mobilité est l'un des premiers facteurs du retour et du maintien à l'emploi. Nous sommes convaincus que le déploiement du vélo, notamment à assistance électrique, est l'une des réponses pour ne laisser personne sans solution de mobilité. D'ailleurs, il faudra évaluer les effets de la nouvelle aide nationale à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) dont la mise en place peut sembler complexe et restrictive ; le VAE constitue pourtant un mode de déplacement à encourager.

Nous espérons aussi que le gouvernement généralisera l'indemnité kilométrique vélo (IKV) pour tous les employeurs privés et publics, ce qui permettra aux salariés d'être indemnisés pour leurs déplacements domicile-travail à vélo. Sans attendre cette généralisation, il faut publier le décret déjà rédigé pour offrir cette possibilité aux fonctionnaires et répondre à l'engouement d'un nombre croissant de municipalités. Ce plan vélo doit être complet et s'accompagner de mesures de sécurité routière. Il s'inscrit parfaitement dans la généralisation du "savoir rouler" annoncée par le gouvernement à l'école primaire et du plan de "remise en selle" pour les adultes. Dans cette logique, nous espérons aussi voir adoptées des dispositions relatives au renforcement de la sécurité routière (l'Assemblée nationale a été endeuillée cette semaine par l'accident mortel d'une collaboratrice, renversée en vélo), particulièrement les composantes d'un code de la rue

afin de faire évoluer la réglementation en l'adaptant aux besoins de tous les usagers de l'espace public.

Nous appelons à une véritable mobilisation de l'Etat, aux côtés des collectivités territoriales, pour accélérer la pratique du vélo dans notre société. Un engagement de la part des acteurs publics est absolument nécessaire pour favoriser l'usage du vélo et rattraper le retard pris en la matière. Un portage politique fort est impératif pour regarder le vélo, non plus avec condescendance, mais comme un mode de mobilité d'avenir.

Les signataires de la tribune :

Matthieu Orphelin, député du Maine-et-Loire ; Guillaume Gouffier-Cha, député du Val-de-Marne ; Sophie Auconie, députée d'Indre-et-Loire ; Françoise Cartron, sénatrice de Gironde ; Sébastien Leclerc, député du Calvados ; Barbara Pompili, députée de la Somme ; Bérangère Abba, députée de Haute-Marne ; Damien Adam, député de Seine-Maritime ; Eric Alauzet, député du Doubs ; Christophe Arend, député de Moselle ; Nadia Assyan, députée du Cher ; Delphine Bagarry, députée des Alpes-de-Haute-Provence ; Erwan Balanant, député du Finistère ; Géraldine Bannier, députée de la Mayenne ; Frédéric Barbier, député du Doubs ; Julien Bargeton, sénateur d'Île-de-France ; Jean-Noël Barrot, député des Yvelines ; Nathalie Bassire, députée de la Réunion ; Delphine Batho, député des Deux-Sèvres ; Thibault Bazin, député de Meurthe-et-Moselle ; Valérie Bazin-Malgras, députée de l'Aube ; Justine Benin, députée de Guadeloupe ; Ugo Bernalicis, député du Nord ; Grégory Besson-Moreau, député de l'Aube ; Anne Blanc, députée de L'Aveyron ; Christophe Blanchet, député du Calvados ; Eric Bothorel, député des Côtes-d'Armor ; Florent Boudié, député de Gironde ; Christophe Bouillon, député de Seine-Maritime ; Yaël Braun-Pivet, députée des Yvelines ; Guy Bricout, député du Nord ; Blandine Brocard, députée du Rhône ; Vincent Bru, député des Pyrénées-Atlantiques ; Danielle Brulebois, députée du Jura ; Stéphane Buchou, député de Vendée ; Carole Bureau-Bonnard, députée de l'Oise ; Céline Calvez, députée des Hauts-de-Seine ; Sébastien Cazenove, député des Pyrénées-Orientales ; Jean-François Cesarini, député du Vaucluse ; Philippe Chalumeau, député d'Indre-et-Loire ; Sylvie Charrière, députée de Seine-Saint-Denis ; Fannette Charvier, députée du Doubs ; Paul Christophe, député du Nord ; Stéphane Claireaux, député de Saint-Pierre-et-Miquelon ; Jean-Charles Colas-Roy, député de l'Isère ; Jean-Pierre Corbisez, sénateur du Pas-de-Calais ; Bérangère Couillard, députée de Gironde ; Jean-Pierre Cubertaon, député de Dordogne ; Olivier Damaisin, député du Lot-et-Garonne ; Ronan Dantec, sénateur de Loire-Atlantique ; Yolaine de Courson, députée de Côte-d'Or ; Amélie de Montchalin, députée de l'Essonne ; Jennifer De Temmerman, députée du Nord ; Michèle de Vaucouleurs, députée des Yvelines ; Typhanie Degois, députée de Savoie ; Stéphane Demilly, député de la Somme ; Nicolas Démoulin, député de l'Hérault ; Marguerite Deprez Audebert, députée du Pas-de-Calais ; Loïc Dombreval, député des Alpes-Maritimes ; Nicole Dubré-Chirat, députée du Maine-et-Loire ; Virginie Duby-Muller, députée de Haute-Savoie ; Laurence Dumont, députée du Calvados ; Audrey Dufeu Schubert, députée de Loire-Atlantique ; Françoise Dumas, députée du Gard ; Philippe Dunoyer, député de Nouvelle-Calédonie ; Stella Dupont, députée du Maine-et-Loire ; Bruno Duvergé, député du Pas-de-Calais ; Sarah El Haïry, députée de Loire-Atlantique ; Nathalie Elimas, députée du Val-d'Oise ; Nadia Essayan, députée du Cher ; Catherine Fabre, députée de Gironde ; Michel Fanget, député du Puy-de-Dôme ; Daniel Fasquelle, député du Nord-Pas-de-Calais ; Yannick Favennec Becot, député de Mayenne ; Marc Fesneau, député de Loire-et-Cher ; Agnès Firmin Le Bodo, députée de Seine-Maritime ; Isabelle Florennes, députée des Hauts-de-Seine ; Philippe Folliot, député du Tarn ; Pascale Fontenel-Personne, députée de la Sarthe ; Bruno Fuchs, député du Haut-Rhin ; Jean-Luc Fugit, député du Rhône ; Grégory Galbadon, député de

la Manche ; Olivier Gaillard, député du Gard ; Albane Gaillot, députée du Val-de-Marne ; Laurent Garcia, député de Meurthe-et-Moselle ; Joël Giraud, député des Hautes-Alpes ; Fabien Gouttefarde député de l'Eure ; Emilie Guerel, députée du Var ; Brahim Hammouche, député de la Moselle ; Claude Haut, sénateur du Vaucluse ; Michel Herbillon, député du Val-de-Marne ; Antoine Herth, député du Bas-Rhin ; Cyrille Isaac-Sibille, député du Rhône ; Elodie Jacquier-Laforge, députée de l'Isère ; Caroline Janvier, députée du Loiret ; Sandrine Josso, députée de Loire-Atlantique ; Catherine Kamowski, députée de l'Isère ; Marietta Karamanli, députée de la Sarthe ; Yannick Kerlogot, député des Côtes-d'Armor ; Fadila Khattabi, députée de Côte-d'Or ; Anissa Kheder, députée du Rhône ; Jacques Krabal, député de l'Aisne ; Daniel Labaronne, député d'Indre-et-Loire ; Joël Labbé, sénateur du Morbihan ; Jean-Christophe Lagarde, député de Seine-Saint-Denis ; Jean-Luc Lagleize, député de Haute-Garonne ; Fabien Lainé, député de la Gironde ; François-Michel Lambert, député des Bouches-du-Rhône ; Mohamed Laqhila, député des Bouches-du-Rhône ; Frédérique Lardet, député de Haute-Savoie ; Florence Lasserre, députée des Pyrénées-Atlantiques ; Fiona Lazaar, députée du Val-d'Oise ; Gaël Le Bohec, député d'Île-et-Vilaine ; Sandrine Le Feu, députée du Finistère ; Gilles Le Gendre, député de Paris ; Nicole Le Peih, députée du Morbihan ; Marion Lenne, députée de Haute-Savoie ; Maurice Leroy, député du Loir-et-Cher ; Aude Luquet, députée de Seine-et-Marne ; Lise Magnier, députée de la Marne ; Jacques Maire, député des Hauts-de-Seine ; Frédéric Marchand, sénateur du Nord ; Jacques Marilossian, député des Hauts-de-Seine ; Didier Martin, député de Côte-d'Or ; Denis Masegaglia, député du Maine-et-Loire ; Max Mathiasin, député de Guadeloupe ; Jean-Paul Mattei, député des Pyrénées-Atlantiques ; Sereine Mauborgne, députée du Var ; Ludovic Mendes, député de Moselle ; Sophie Mette, députée de la Gironde ; Monica Michel, députée des Bouches-du-Rhône ; Philippe Michel-Kleisbauer, député du Var ; Patrick Mignola, député de la Savoie ; Patricia Mirallès, députée de L'Hérault ; Jean-Michel Mis, député de la Loire ; Sandrine Mörch, députée de Haute-Garonne ; Pierre Morel-À-L'Huissier, député de Lozère ; Adrien Morenas, député du Vaucluse ; Sébastien Nadot, député de Haute-Garonne ; Danièle Obono, députée de Paris ; Jimmy Pahun, député du Morbihan ; Bertrand Pancher, député de la Meuse ; Mathilde Panot, députée du Val-de-Marne ; George Pau-Langevin, députée de Paris ; Hervé Pellois, député du Morbihan ; Alain Perea, député de l'Aude ; Patrice Perrot, député de la Nièvre ; Bernard Perrut, député du Rhône ; Frédéric Petit, député des Français établis hors de France ; Maud Petit, députée du Val-de-Marne ; Valérie Petit, députée du Nord ; Damien Pichereau, député de la Sarthe ; Béatrice Piron, députée des Yvelines ; Claire Pitollat, députée des Bouches-du-Rhône ; Jean-François Portarrieu, député de Haute-Garonne ; Dominique Potier, député de Meurthe-et-Moselle ; Benoit Potterie, député du Pas-de-Calais ; Josy Poueyto, députée des Pyrénées-Atlantiques ; Natalia Pouzyreff, députée des Yvelines ; Loic Prud'homme, député de la Gironde ; Adrien Quatennens, député du Nord ; Didier Rambaud, sénateur de l'Isère ; Isabelle Rauch, députée de Moselle ; Jean-Luc Reitzer, député du Bas-Rhin ; Cécile Rilhac, députée de Moselle ; Véronique Riotton, députée de Haute-Savoie ; Stéphanie Rist, députée du Loiret ; Mireille Robert, députée de l'Aude ; Thierry Robert, député de la Réunion ; Vincent Rolland, député de la Savoie ; Laëtitia Romeiro Dias, députée de l'Essonne ; Xavier Roseren, député de Haute-Savoie ; Laurianne Rossi, députée des Hauts-de-Seine ; Gwendal Rouillard, députée du Morbihan ; Cédric Roussel, député des Alpes-Maritimes ; Thomas Rudigoz, député du Rhône ; Laurent Saint-Martin, député du Val-de-Marne ; Nathalie Sarles, députée de la Loire ; Hervé Saulignac, député de l'Ardèche ; Patricia Schillinger, sénatrice du Haut-Rhin ; Jean-Bernard Sempastous, député des Hautes-Pyrénées ; Denis Sommer, député du Doubs ; Bertrand Sorre, député de la Manche ; Éric Straumann, député du Haut-Rhin ; Liliana Tanguy, députée du Finistère ; Stéphane Testé, député de Seine-Saint-Denis ; Vincent Thiébaud, député du Bas-Rhin ; Sabine Thillaye, députée

d'Indre-et-Loire ; Valérie Thomas, députée du Puy-de-Dôme ; Huguette Tiegna, députée du Lot ; Jean-Louis Touraine, député du Rhône ; Jean-Claude Tissot, sénateur de la Loire ; Elisabeth Toutut-Picard, députée de Haute-Garonne ; Stéphane Trompille, député de l'Ain ; Nicolas Turquois, député de la Vienne ; Cécile Untermaier, députée de Saône-et-Loire ; Laurence Vanceunebrock-Mialon, députée de l'Allier ; Marie-Christine Verdier-Jouclas, députée du Tarn ; Laurence Vichnievsky, députée du Puy-de-Dôme ; Philippe Vigier, député d'Eure-et-Loir ; Patrick Vignal, député de l'Hérault ; Stéphane Viry, député des Vosges ; Guillaume Vuilletet, député du Val-d'Oise ; Michèle Vullien, sénatrice du Rhône ; Jean-Luc Warsmann, député des Ardennes ; Sylvain Waserman, député du Bas-Rhin ; Hubert Wulfranc, député de Seine-Maritime ; Michel Zumkeller, député du Territoire de Belfort.